



JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE MISERICORDIEUX COMME LE PÈRE

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION



Jubilé extraordinaire de la Miséricorde



Cité du Vatican, 14 mars 2015 (VIS). Hier, second anniversaire de son élection, le Pape François a présidé en la Basilique vaticane une liturgie pénitentielle, organisée par le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation (24 heures pour le Seigneur). A l'homélie il a annoncé une Année Sainte extraordinaire destinée à renforcer la pratique de la confession (la bulle d'indiction sera publiée le 12 avril, fête de la divine Miséricorde). Ce Jubilé de la Miséricorde débutera le 8 décembre prochain, solennité de l'Immaculée, par l'ouverture de la Porte Sainte et se conclura le 20 novembre 2016, solennité du Christ-Roi.

(VIS)